



COTES DES TERRAINS AVALANCHEUX

pour les randonnées hivernales dans l'arrière-pays
des parcs nationaux de montagne

Troisième édition

Phénomènes courants dans les montagnes, les avalanches font partie intégrante du cycle hivernal. Qui dit neige et pentes raides dit risque d'avalanche. Si vous souhaitez vous déplacer en terrain avalancheux dans l'arrière-pays, vous devez accepter le fait que vous courez un risque. Il est important de comprendre ces risques avant d'y être exposé, et l'information présentée ci-dessous vous aidera à faire un choix d'itinéraire informé.

Les modèles de mesure traditionnels utilisés pour évaluer les risques d'avalanche sont fondés sur la stabilité de la neige, qui change constamment – de jour en jour et parfois même d'heure en heure – en fonction des conditions météorologiques. Le terrain, lui, change très peu. L'inclinaison de la pente, la forme du terrain et le nombre de couloirs d'avalanche établis demeurent les mêmes de jour en jour. Grâce à l'Échelle d'exposition en terrain avalancheux vous avez la possibilité de choisir un parcours en tenant compte de vos compétences, de votre expérience et de votre tolérance au risque.

IL EST IMPORTANT DE CONSULTER LES COTES ATTRIBUÉES AUX TERRAINS AVALANCHEUX DE CONCERT AVEC LES BULLETINS D'AVALANCHE POUR ÊTRE EN MESURE D'ÉVALUER LES DANGERS ET DE GÉRER LES RISQUES AUXQUELS VOUS SEREZ EXPOSÉS DANS L'ARRIÈRE-PAYS.

Also available in English

Dois-je toujours consulter le bulletin d'avalanche chaque jour?

Tout à fait! Le terrain n'est qu'un élément d'un tout. Si les conditions avalancheuses sont cotées 'mauvaises', vous devez être plus conservateur dans le choix du terrain à parcourir. Par contre, si les conditions sont 'bonnes', vous pouvez en profiter pour passer au prochain niveau de difficulté auquel vous aspirez. Il faut se servir à la fois de l'information diffusée et du type de terrain pour avoir une vue d'ensemble des risques à gérer dans l'arrière-pays. Vous pouvez obtenir des mises à jour quotidiennes dans les centres d'accueil des parcs, au 1-800-667-1105, ou sur Internet à l'adresse www.avalanche.ca/bulletins.

Quand dois-je utiliser ce système?

Les cotes visent à servir de complément au matériel de planification de votre excursion. C'est-à-dire que, pour préparer votre sortie, vous devez consulter des guides, étudier les cartes et photos, demander des conseils à vos amis, vérifier les bulletins météorologiques et les bulletins sur les risques d'avalanche, ainsi que consulter les cotes de l'Échelle d'exposition en terrain avalancheux. Ces outils combinés vous donneront une idée plus précise du parcours choisi.

Comment dois-je utiliser l'échelle?

La liste des parcours cotés représente les destinations les plus fréquentées dans les parcs nationaux de montagne. N'utilisez pas uniquement cette échelle. Vous devez consulter d'autres sources pour obtenir le plus de renseignements possibles au sujet de l'itinéraire que vous envisagez. Nous vous recommandons de vous reporter aux guides suivants (offerts en anglais seulement) :

1. *Summits & Icefields, Columbia Mountains* – par Chic Scott
2. *Summits & Icefields, Canadian Rockies* – par Chic Scott
3. *Ski Trails in the Canadian Rockies* – par Chic Scott
4. *Ski Touring in Rogers Pass* – par J.P. Kors, John Kelly et Eric Dafoe

Vous pouvez vous procurer ces ouvrages partout dans les boutiques spécialisées en équipement de montagne de la région. Pour obtenir de plus amples renseignements, présentez-vous à l'un des centres d'accueil de Parcs Canada situés dans les parcs nationaux de montagne. Vous pouvez aussi consulter un service de guides professionnels de la région.

Quelle expérience dois-je posséder pour partir en excursion dans l'arrière-pays?

Dans les secteurs de **niveau simple (cote 1)**, il faut faire preuve de bon sens, être bien équipé, avoir des compétences en secourisme et faire preuve de la discipline nécessaire pour respecter les avis de risques d'avalanche. Ce genre de terrain présente généralement un faible risque d'avalanche, ce qui est idéal pour les novices qui souhaitent acquérir de l'expérience dans l'arrière-pays. Il convient de se rappeler cependant que ces terrains ne sont pas entièrement à l'épreuve des avalanches et que lorsque les conditions sont 'mauvaises' et qu'il y a danger d'avalanche, il vaut mieux repenser à ses projets d'excursion dans l'arrière-pays – et s'en tenir aux pistes de ski de fond damées ou aux secteurs qui se trouvent dans les limites d'une station de ski.

Les secteurs de **niveau exigeant (cote 2)**, il faut posséder les compétences nécessaires pour savoir reconnaître les pentes avalancheuses et les éviter – il existe des pentes d'envergure dans ce type de terrain. Il faut de plus savoir interpréter les bulletins d'avalanche, procéder à son propre sauvetage en cas d'avalanche, administrer les premiers soins de base, et avoir de bonnes compétences en techniques d'orientation. Nous recommandons aux

randonneurs de suivre un cours de sécurité avalanche de niveau 1 avant de s'aventurer dans ce type de secteur. Si vous doutez de votre capacité ou de la capacité de votre groupe à circuler dans un secteur avalancheux, envisagez de recourir aux services d'un guide professionnel agréé auprès de l'Association des guides de montagne canadiens.

Les secteurs de **niveau complexe (cote 3)** exigent de solides compétences ainsi que des années d'expérience en prise de décisions importantes en terrain avalancheux. Dans ces secteurs, il n'y a aucune option sûre, ce qui vous oblige à vous exposer à des pentes d'envergure. Il faut, au minimum, qu'une personne de votre groupe ait suivi un cours avancé de sécurité avalanche et qu'elle compte plusieurs années d'expérience des déplacements en arrière-pays. Soyez prêt! Consultez régulièrement les bulletins d'avalanche, et veillez à ce que tous les membres de votre groupe soient à la hauteur de la tâche qui les attend. Il s'agit d'itinéraires engageants – il ne faut pas s'y aventurer à moins d'être tout à fait certain de vos compétences et de celles des membres de votre groupe. En cas de doute, nous vous recommandons de retenir les services d'un guide agréé auprès de l'Association des guides de montagne canadiens.

Avis de non-responsabilité

Il y a des risques inhérents à tout déplacement dans l'arrière-pays, et la plupart des itinéraires décrits dans la présente ne seront parfois pas sécuritaires en raison du risque d'avalanche de neige. L'Agence Parcs Canada s'est efforcé de transmettre de l'information juste et de décrire les caractéristiques des terrains propres à chacune des régions. Il revient toutefois à quiconque se sert de cette information d'acquiescer les compétences nécessaires pour circuler dans l'arrière-pays des parcs nationaux, de consulter d'autres ouvrages pour planifier son excursion, et de faire preuve de prudence lors de tout déplacement dans l'arrière-pays des parcs nationaux.

L'utilisation de cette information se fait à vos risques et périls, et l'Agence Parcs Canada décline toute responsabilité quant aux blessures, aux blessures entraînant la mort ou aux dommages subis par toute personne se déplaçant dans l'une des régions décrites. Cette information ne saurait se substituer à l'expérience et au jugement.

Échelle d'exposition en terrain avalancheux (ÉETA)

Description	Cote	Caractéristiques du terrain
Simple	1	Pentes d'inclinaison faible ou terrain en grande partie boisé. Quelques éclaircies en forêt peuvent se situer en zones de dépôt d'avalanches peu fréquentes. Nombreuses possibilités de réduire ou d'éliminer l'exposition au danger. Aucun déplacement sur glacier.
Exigeant	2	Couloirs d'avalanche, zones de départ ou pièges naturels bien délimités. Possibilités de réduire ou d'éliminer l'exposition au danger grâce à des choix d'itinéraires appropriés. Les déplacements sur glacier sont relativement simples, mais les crevasses peuvent poser un danger.
Complexe	3	Multiplés couloirs d'avalanche qui se recoupent ou vastes secteurs de terrain dégagé en pente raide; multiples zones de départ et pièges naturels. Possibilités minimales de réduire l'exposition au danger. Les déplacements sur glacier sont plus compliqués du fait de la présence d'importants réseaux de crevasses ou de barres de séracs.



SIMPLE – COTE 1

Parc national Banff

Ruisseau Baker
Ligne à haute tension au ruisseau Baker
Ruisseau Bath à 7 km de l’autoroute transcanadienne
Boucle de la rivière Bow
Ruisseau Brewster au Sundance Lodge
Ruisseau Bryant
Chemin coupe-feu Cascade
Pistes de Cave and Basin
Boucle Fairview
Lac Glacier
Ruisseau Goat
Piste de la Ligne-de-Partage-des-Eaux
Ruisseau Healy-Sundance à route SSV
Ruisseau Johnston jusqu’aux Inkpots
Piste du Rivage-du-Lac-Louise
Vallée Merlin à partir de Skoki

Bord du lac Minnewanka

Piste damée sur la route du lac Moraine

Ruisseau Mosquito jusqu’au MO5

Pont naturel à partir de Skoki

Ruisseau Pharoah

Pistes Pipestone

Ruisseau Redearth

Skoki par les cols Boulder et Deception

Skoki par la rivière Pipestone

Piste de la rivière Spray

Piste du mont Sulphur sous les

télécabines

Col Sundance

Piste du lac Taylor

Piste Télémart

Lac Tower

Sentier Tramline

Lacs Twin à partir de l’autoroute

transcanadienne

Pistes de ski de fond du lac Louise

Parc national Jasper

Rivière Astoria au refuge Tonquin/WG

Boucle des Chutes-Athabasca

Chutes Athabasca/Confluent

Piste du Belvédère-des-Collines-Bald

Chemin coupe-feu du Lac-Cabin

Route Edith Cavell jusqu’à l’auberge

Piste des lacs Lorraine et Mona

(jusqu’au camping du Ruisseau-Evelyn)

Lacs Marjorie et Caledonia

Boucle du Lac-Mina

Lac Moab

Piste du lac Moose

Belvédère Palisades

Boucle du Lac-Patricia

Ruisseau Poboktan

Boucle de la Terrasse-Pyramid

Ruisseau Shangri-La jusqu’à Snowbowl

seulement

Ruisseau Stutfield (fond de la vallée

seulement)

Lacs Summit/Lac Jacques

Chutes Sunwapta/Rivière Athabasca

Vallée des Cinq-Lacs/Lacs Wabasso

Boucle du Camping-Whistler

Parc national Kootenay

Vallée Chickadee(fond de la vallée

seulement)

Lac Dog

Dolly Varden

Kootenay Est

Gorge Hector

Rivière Simpson (jusqu’à la limite du

PNK)

Kootenay Ouest

Parc national Yoho

Camping du Pic-Chancellor

Pistes du lac Emerald réservées au ski

de fond

Piste de ski de fond de Field au lac

Emerald

Chemin coupe-feu de la Rivière-Ice

Piste Kicking Horse

Circuit du lac O’Hara (évitiez le rivage du

côté nord)

Route du lac O’Hara jusqu’au refuge EP

Lacs Morning Glory

Circuit du lac Ross

Lac Sherbrooke (jusqu’au lac seulement)

Chutes Wapta

Pistes tracées sur la route de la Vallée-

Yoho

Parc national des Glaciers

Rivière Beaver

Piste de ski du col Rogers (coupes

forestières derrière l’hôtel)

Approches et alentours du refuge

Wheeler

Parc national du Mont-Revelstoke

Bois Inspiration

Boucles de 2 km et de 5 km

Piste Lindmark jusqu’à l’Intersection de

la promenade

Promenade des Prés-Dans-le-Ciel

Piste Summit jusqu’à 8-Mile Crossing

Piste Summit jusqu’à 8-M